



Paris, le 19 avril 2017.

DECLARATION EN COMITE D'ETABLISSEMENT

Les 4 Organisations syndicales représentatives au sein de l'UES MGEN déclarent leur opposition formelle au projet d'organisation des fonctions administratives RH et comptabilité des établissements ASS et Centres de santé tel que présenté.

Un tel projet ne peut s'appuyer que sur un état des lieux approfondi.

Les partenaires sociaux sont en mesure d'exiger tous les éléments leur permettant une analyse de l'existant et du prévisionnel pour en apprécier la pertinence.

Il est de notre responsabilité et dans nos prérogatives de disposer de tous les éléments permettant l'étude de propositions alternatives.

La non communication des résultats de l'audit externe entrave notre droit légitime à l'information et dans ce contexte la commission emploi formation ne peut jouer son rôle.

L'attitude de l'Employeur met en péril la santé des salariés concernés, le bon fonctionnement des établissements et la qualité du dialogue social.

Les élus du comité d'établissement et les représentants des quatre organisations syndicales sont déterminés à défendre les intérêts des salariés et du service rendu.

L'évolution positive dans l'entreprise ne peut se faire sans réelle concertation. A ce stade nous demandons le retrait du projet en l'état.